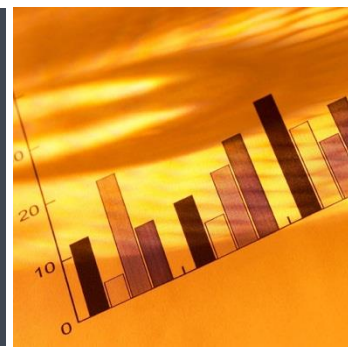


Les programmes de prévention du crime au Canada : examen des principaux éléments de mise en œuvre des programmes à l'intention des populations autochtones



2021-S001

www.publicsafety.gc.ca**BUILDING A SAFE AND RESILIENT CANADA**

Contexte

La présente étude de recherche a pour but d'examiner les problèmes bien précis de mise en œuvre des programmes de prévention du crime à l'intention des populations autochtones. Au Canada, le besoin de programmes adaptés à la culture et au contexte est bien documenté. Les facteurs uniques qui sont associés aux peuples et aux collectivités autochtones peuvent avoir une incidence sur la mobilisation, la réactivité et la réussite des programmes. L'examen du processus de mise en œuvre et de ses éléments clés pour ces initiatives particulières peut aider les praticiens de la prévention du crime et les décideurs à comprendre les défis communs associés à la mise en œuvre de programmes pour les populations autochtones, fournir des renseignements pratiques sur la façon de les aborder et de les atténuer, et proposer des stratégies pour améliorer leur mise en œuvre à l'avenir.

On ne se penche que depuis peu sur l'application de la science de la mise en œuvre dans le contexte de la justice pénale, qui permet d'établir comment adapter les pratiques fondées sur des données probantes dans le domaine et d'améliorer la qualité et l'efficacité des initiatives. La mise en œuvre d'un programme de prévention du crime comporte plusieurs volets et exige une compréhension claire des éléments qui sont interreliés, et de leur incidence sur ce processus.

Dans le cadre d'un examen de la documentation, chaque partie du processus de mise en œuvre de même que les répercussions et les considérations uniques propres aux peuples autochtones ont été examinées, tout en soulignant l'importance de reconnaître les expériences historiques et les incidences de la criminalité. De plus, l'examen a démontré la manière dont la culture, la collectivité et les connaissances traditionnelles contribuent à l'élaboration de programmes de prévention du crime efficaces. Enfin, il a permis de mettre en évidence la façon dont l'évaluation des processus peut être utilisée comme outil pour mieux comprendre la mise en œuvre des programmes et déterminer des stratégies pour promouvoir la réussite de

ces derniers.

La présente étude de recherche a examiné les renseignements sur la mise en œuvre provenant d'un sous-ensemble de projets de prévention du crime, projets dont l'évaluation a été terminée et qui ont été financés dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC).

Méthode

Cette étude de recherche repose sur un plan de recherche exploratoire dans le cadre duquel les données recueillies à partir des rapports d'évaluation et des documents connexes ont été examinées et analysées en détail. Inspiré de l'approche de Currie et Roberts (2015) pour l'examen de la mise en œuvre du programme, l'échantillon comprenait 49 projets de prévention du crime axés sur les populations autochtones, financés par l'intermédiaire de la SNPC et réalisés entre 2008 et 2019. À l'aide d'un guide de codage de dépôt et d'un formulaire de collecte de données validé, les données ont été recueillies rétrospectivement à partir des rapports d'évaluation des processus. L'analyse des données comportait des statistiques descriptives pour l'information quantitative et une analyse thématique pour l'information qualitative. Les limites méthodologiques comprenaient les divers concepts d'évaluation utilisés pour les différents projets et un manque d'uniformité dans la déclaration de l'information liée à la mise en œuvre (p. ex. les lignes directrices sur le dosage, l'utilisation d'outils de fidélité).

Constatations

Les 49 projets ont été mis en œuvre dans diverses collectivités autochtones, souvent de petite taille et éloignées, un peu partout au Canada. La majorité des projets visait des jeunes de 12 à 17 ans (63 %). Parmi ces participants, bon nombre avaient des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et étaient à risque de récidiver (67 %). Les projets visaient à régler divers problèmes de criminalité (p. ex. liés à la violence, aux crimes contre les biens) ainsi que d'autres problèmes



axés sur les participants (p. ex. défis liés aux besoins fondamentaux, à la santé mentale). Les responsables de projets ont fait appel à différents modèles de programme, dont bon nombre étaient considérés comme prometteurs ou novateurs, et 10 éléments de service principaux ont été cernés. Les activités les plus souvent offertes (71 %) étaient le mentorat, la formation sur les aptitudes à la vie quotidienne, les services de counselling et d'autres formes de thérapie.

Environ la moitié des projets décrivaient un ou plusieurs défis liés au recrutement (49 %) et au maintien de la participation des jeunes (55 %) aux activités du programme. Les défis comprenaient les difficultés à mobiliser les jeunes à risque élevé et à obtenir l'engagement de la famille, le manque de confiance dans le programme et/ou les fournisseurs de services et la concurrence avec d'autres engagements parascolaires. En ce qui a trait à la fidélité des projets, dans environ le tiers (39 %) des projets, on a procédé à certaines adaptations à partir du modèle de programme préétabli, et dans le cas de trois projets, de nombreuses adaptations ont été apportées. Les adaptations, qui étaient très variables, reflétaient les besoins des projets individuels. Les adaptations les plus courantes consistaient à abandonner ou à réduire certains éléments du programme.

Dans la majorité des projets (80 %), on a déclaré qu'au moins un partenaire a contribué à la mise en œuvre du programme. Les organisations communautaires, les écoles et les organisations autochtones étaient les principaux partenaires participant à chaque projet, un peu plus de 61 % d'entre eux ayant établi des partenariats avec des organisations autochtones. Les principales contributions de celles-ci comprenaient l'élaboration de programmes culturels et d'adaptations, y compris la participation des Aînés, l'aide à la planification et à la conception du programme, ainsi que la participation à des comités consultatifs et la fourniture de bénévoles, de locaux, d'équipement et de matériel, de même que le transport des participants.

Dans la plupart des projets (92 %), il y a eu certaines difficultés de mise en œuvre, souvent en raison de facteurs liés à l'état de préparation et à la mobilisation des collectivités. Parmi les défis fréquemment relevés, mentionnons l'accessibilité du programme en raison du transport minimal, des mauvaises conditions météorologiques et de l'obtention d'un emplacement sécuritaire pour le projet, du manque de financement et des problèmes de gestion et d'administration. Dans

environ la moitié des projets (53 %), on a utilisé des stratégies de mise en œuvre pour surmonter les défis, notamment l'établissement de relations solides grâce à une communication et à un réseautage soutenus, les séances de formation supplémentaires offertes au personnel et les efforts visant à embaucher davantage de personnel, les diverses activités appropriées et intéressantes à l'intention des jeunes, l'intégration des enseignements culturels dans le matériel et les activités et événements culturels, le cas échéant, une prestation de programme flexible pour s'adapter aux défis de la vie, et la fourniture de services de transport, de garde d'enfants et de repas.

Les leçons apprises pour la mise en œuvre du projet ont fait ressortir le besoin de souplesse pour adapter le modèle de programme, s'il y a lieu, afin que le programme sélectionné tienne compte des caractéristiques de la collectivité (p. ex. le contexte général et le contexte historique). Dans le cas des collectivités vastes sur le plan géographique, le transport est un défi et doit être assuré pour que les gens puissent participer aux activités du programme. Enfin, dans les collectivités isolées ou éloignées, l'organisation du programme a besoin de stabilité (c.-à-d. d'un bilan et de l'historique de la collectivité), d'expérience auprès du groupe cible et des partenaires, ainsi que de la capacité de mettre en œuvre des programmes nouveaux et prometteurs.

Incidences

- La présente étude de recherche souligne l'importance d'intégrer, dans la mise en œuvre de projets, des éléments culturels, de travailler avec différents membres de la collectivité et de reconnaître les différences sociales, politiques et géographiques qui existent au sein des populations autochtones.
- Pour constituer la base de connaissances canadienne sur les programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes et les stratégies de mise en œuvre efficaces et efficaces, il faut promouvoir l'utilisation de processus rigoureux et d'évaluations des incidences, ainsi que de solides systèmes de surveillance, pour encourager la mise en œuvre adéquate des programmes de prévention du crime. Cela permettrait de s'assurer que les programmes fondés sur des données probantes sont exécutés conformément à leur conception et que des éléments essentiels à leur succès sont intégrés.
- Bien que cette étude de recherche avait pour but de

contribuer à l'ensemble de la documentation sur la science de la mise en œuvre, plus précisément la mise en œuvre de programmes de prévention du crime à l'intention des populations autochtones, il faut approfondir l'exploration et l'analyse dans ce domaine pour examiner la mise en œuvre d'initiatives touchant différentes populations et différents contextes. Cela contribuerait davantage à l'ensemble des connaissances empiriques sur les aspects communs et uniques de la mise en œuvre dans le domaine de la prévention du crime.

Sources

CORTÉS-KAPLAN, H. et L. DUNBAR (2021). *Les programmes de prévention du crime au Canada : examen des principaux éléments de mise en œuvre des programmes à l'intention des populations autochtones*. Rapport de recherche 2021-R001, Ottawa, Ontario, Sécurité publique Canada.

CURRY, J. et T. ROBERTS (2015). *La prévention du crime au Canada : défis liés à la mise en œuvre et les stratégies pour les relever*. Rapport de recherche 2015-R005, Division de l'évaluation, Ottawa, Ontario, février 2015. Renfrey, G.S. (1992).

Pour en savoir plus sur les projets de recherche du Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, obtenir un exemplaire du rapport de recherche complet ou faire ajouter votre nom à la liste de distribution, veuillez communiquer avec la :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Les sommaires de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada. Les opinions exprimées dans le présent sommaire sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada.